Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
5 boulevard de la Marne – 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département
courrier@sde76.fr

Délibération du Comité Syndical n° **2016 - 43**

Séance du **10 JUIN 2016**

Objet : **AVENANT N° 5 AU CONTRAT DE CONCESSION FINAGAZ : CONVENTION POUR LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ PROPANE EN RESEAU SUR LES COMMUNES D'ANGIENS, BOSC-BORDEL, LE TILLEUL ET QUIBERVILLE-SUR-MER**

Nombre	de membres en exercice :	88
	de membres présents :	45
	de pouvoir(s) :	1
	de membres votants :	46
	votes pour :	46
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille seize, le 10 juin à 14h30, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 21 avril 2016, se sont réunis dans la salle Albert Petit à Sierville, sous la Présidence de Monsieur Patrick CHAUVET, Président.

Membres présents :

MM. Jean-Pierre BONNEVILLE, Hervé LEPILEUR, Jean-Marie CROCHEMORE, Guy FONTANIE, Michel LOISEL, Joël SALAÜN, Benoît DESCHAMPS, Mme Carmen BLEAUDY, Yvon PESQUET, Jacques FORTIN, Gilles LARCHER, Thierry LECARPENTIER, Pierre SILVA, Hubert MAILLET, Marcel VAUTIER, André-Pierre BOURDON, Christian FAUQUET, Claude LEFEBVRE, Gérard COLIN, Pascal LECOURT, Mme Chantal VERHALLE, Xavier VANDENBULCKE, Francis BELLENGER, Daniel COLLARD, Daniel BARBIER, Patrick CHAUVET, Lionel SAILLARD, Mme Anne-Marie DELAFOSSE, Mme Chantal FURON-BATAILLE, Gérard JOUAN, Mme Annick BOCANDE, Norbert GAINVILLE, Jean-Marie DUMOUCHEL, Rémy TERNISIEN, Gérard LESUEUR, Michel DELILLE, Jérôme GRISEL, Jacques CASTRES, Pierre BOVIN, Noël LEVILLAIN, Roger LEGER, Jean-Pierre PETIT, Christian POISSANT, Paul LESELLIER et Yves LOISEL,

formant la majorité des Membres en exercice.

Membres absents excusés :

MM. Christian GRANCHER, Stéphane HATTENVILLE, Sylvain VASSE, Lionel DEHON, Mme Isabelle RENOUF, Sylvain DELTOUR, Gilles AMAT, David SABLIN, Laurent VASSET, Jean BUGEON, Alain LETARD, Stéphane MASSE, Daniel BEUX, Daniel GRESSENT, Cyrille MOREAU, Michel BERNARD, Patrick SIMON, Valère HIS, Mme Nelly TOCQUEVILLE, François LE GALLO, Patrick GUERARD, Mme Colette BERTRAND, Hugues OGDEN, Hubert LEPLICHER, Daniel JOFFROY, Patrick MARTIN, Mme Anne PIMONT, Michel MENIVAL, Daniel LEFEVRE, Pierre SORIN, Jacky LEVEQUE, Jean-Pierre TROLEY, Daniel ROCHE, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Gérard GROMARD, Jean-Claude

BECQUET, Daniel VAN HULLE, Michel LEJEUNE, Georges FLEURBAEY, Sébastien LE MAROIS, Alain ROUSSEL, Pierre LEBLOND et François DUPUIS.

Membres absents excusés avec pouvoir :

M. Jean-François BLOC a donné pouvoir à M. Patrick CHAUVET.

Assistaient également à la séance :

- M. Henri WATTIEZ et M. Bruno NADJAR, ERDF,
- M. DESPREUX, Orange,
- M. Dominique VRAND, Receveur du SDE76,
- Mme Camille LEGRAND, Directrice financière du SDE76,
- M. Patrick DE WIT, Directeur du SDE76.

Délibération du Comité Syndical n° 2016 - 43 :

OBJET : AVENANT N° 5 AU CONTRAT DE CONCESSION FINAGAZ : CONVENTION POUR LA CONCESSION DE SERVICE PUBLIC RELATIVE A LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ PROPANE EN RESEAU SUR LES COMMUNES D'ANGIENS, BOSC-BORDEL, LE TILLEUL ET QUIBERVILLE-SUR-MER

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime a attribué à la société TOTALGAZ SNC la distribution publique en gaz propane en réseau sur les communes d'Angiens, Bosc-Bordel, Le Tilleul et Quiberville-sur-Mer

Les parties se sont rencontrées afin d'apporter une modification aux conditions tarifaires de la convention de Délégation de Service Publique dont le concessionnaire est titulaire, changé la dénomination de l'entreprise TOTALGAZ devenue FINAGAZ et ont préparé à cet effet un projet d'avenant.

Cet avenant n'entraine pas d'augmentation du montant global de la délégation. Il n'est pas soumis à l'avis de la commission visée à l'article L.411-5 du CGCT.

Monsieur le Président donne lecture de l'avenant.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical :

- ADOPTE l'avenant ci-annexé,
- AUTORISE le Président à signer l'avenant avec FINAGAZ.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

BUREAU DU COURRIER
21 JUIN 2016
PREFECTURE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE de la Seine-Maritime

LE PRESIDENT,

Patrick CHAUVET.